



01534

MICROFICHE N°

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F

1

CENTRE DE DOCUMENTATION AGRICOLE

E- 22- 1978

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Agriculture
D.R.V.V.M et P.P.I

SWEDEN
FUNK - IN - TRUST
S C O N : 17-TUN/12 (SWE)

RAPPORT N° VA-25

SIDI-BOUZHIO, TUNISIE
JUILLET 1978

LE VULGARISATEUR AGRICOLE
SUR LE TERRAIN

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

SECRET - CAS-810A-11-10-12000

LE VICE-PRÉSIDENT ADJUGES SON LE FERRAIN

Préparé par :

Axel CASILL

Conseiller Principal de Vulgarisation

- 8101-80210 -

- Juillet 1978 -

- AVERTISSEMENT AU LECTEUR -

Cette brochure n'a aucune prétention sur le plan de la formation technique du vulgarisateur agricole sur le terrain.

Elle a plus largement pour but de situer la place et l'importance de ce type de vulgarisateur dans l'ensemble de la vulgarisation, tout en soulignant les exigences psycho-sociologiques d'un tel métier.

Ces réflexions qui résultent de l'expérience sont plus spécialement destinées aux jeunes vulgarisateurs pour qu'ils puissent conclure de l'étude de leurs fonctions et de ce qu'ils doivent attendre d'eux-mêmes.

Au niveau des responsables des services de vulgarisation, on peut souhaiter que cette brochure ait quelque utilité aussi bien sur la conception des programmes de vulgarisation, que sur la formation des vulgarisateurs du terrain chargés de l'exécution.

- AVERTISSEMENT AU LECTEUR -

Cette brochure n'a aucune prétention sur le plan de la formation technique du vulgarisateur agricole sur le terrain.

Elle a plus largement pour but de situer le rôle et l'importance de ce type de vulgarisateur dans l'appareil de vulgarisation, tout en soulignant les exigences psycho-sociologiques d'un tel métier.

Ces réflexions qui résultent de l'expérience sont plus spécialement destinées aux jeunes vulgarisateurs pour qu'ils prennent conscience de l'étendue de leurs fonctions et de ce qu'ils doivent donner d'eux-mêmes.

Au niveau des responsables des services de vulgarisation, on peut souhaiter que cette brochure ait quelque utilité aussi bien sur la conception des programmes de vulgarisation, que sur la formation des vulgarisateurs du terrain chargés de l'exécution.

TABLE DES MATIERES

	Page
<u>LE VULGARISATEUR AGRICOLE SUR LE TERRAIN</u>	1
<u>1. - Les fonctions du vulgarisateur agricole sur le terrain</u>	
1.1. - <u>l'enseignement par la vulgarisation</u>	2
1.1.1. - l'enseignement	2
1.1.2. - la diffusion des connaissances	2
1.2. - <u>le programme de vulgarisation</u>	3
1.2.1. - Sur le plan national	4
a) contribution au progrès économique et social du pays	4
b) participation du vulgarisateur à l'établissement du programme de vulgarisation	4
1.2.2. - Sur le plan local	5
1.3. - <u>les moyens d'action du vulgarisateur</u>	6
1.3.1. - méthode individuelle	6
1.3.2. - méthode de groupe	6
1.3.3. - méthode de masse	7
<u>2. - La "vocation" du vulgarisateur agricole sur le terrain</u>	7
2.1. - <u>les relations humaines</u>	7
2.1.1. - la communication avec autrui	7
2.1.2. - le vulgarisateur doit communiquer avec autrui dans un esprit de dynamisme	7
2.1.3. - les difficultés sont nombreuses	7
2.2. - <u>les relations sociales</u>	8
2.2.1. - les structures culturelles, sociales et économiques.	8
2.2.2. - la connaissance du milieu	8
2.3. - <u>le recrutement et la formation du vulgarisateur sur le terrain</u>	9
2.3.1. - le recrutement	10
2.3.2. - la formation du vulgarisateur	10
A. - les stages d'initiation	10
B. - formation et cours d'emploi.	

LE VULGARISATEUR AGRICOLE SUR LE TERRAIN

Le service de vulgarisation agricole peut être défini comme "un service ou un système quel, au moyen de procédés éducatifs, aide la population rurale à améliorer les méthodes et les techniques agricoles, à accroître la productivité et le revenu, à améliorer son niveau de vie, et à éléver les normes sociales et éducatives de la vie rurale" (1).

La "Vulgarisation Agricole" a donc un champ d'action très large et prend en compte la totalité du milieu dans lequel vit et travaille l'agriculteur. Elle ne se limite pas au contact avec les agriculteurs, mais elle inclut certains autres secteurs tels que la recherche, la formation, les liaisons et l'information qui sont considérés comme domaines essentiels du système de vulgarisation agricole.

Le vulgarisateur agricole sur le terrain est l'ultime agent de ce service complexe, celui qui est confronté avec les agriculteurs. C'est lui qui doit "faire passer les programmes de vulgarisation" élaborés en amont de la hiérarchie des services de vulgarisation.

C'est par son action que la lutte deviendra défensive et que les lignes d'un programme deviendront sillons de labour, semailles d'irrigation ou traitements phytosanitaires.

Si l'on réfléchit sur la difficulté même d'élaborer d'une part un programme de vulgarisation agricole compte tenu de la complexité des connaissances, que l'on doit d'autre part faire passer par des agriculteurs entraînés par des techniques ancestrales, des habitudes sociales, des mentalités et éducatives, etc..., on est frappé par l'importance du poste du vulgarisateur agricole sur le terrain. Il s'agit d'un poste noble qu'il ne faut pas identifier au dernier maillon de la chaîne, mais si on est prêt à lui reconnaître quelque importance.

Pour rester dans le style concret, le vulgarisateur sur le terrain est un médiateur qui permet la jonction entre deux bouts de chaîne sans qu'ils s'entortillent d'une manière plus élégante, c'est le caractère essentiel de rencontre entre la formation d'enseignement supérieur et la formation primaire qui permet l'existence d'un programme de vulgarisation sans qu'il y ait de blocage.

Il en résulte que les fonctions du vulgarisateur sur le terrain sont aussi larges que la définition même de la vulgarisation agricole, qu'il est presque comme l'homme universel du milieu rural, pour les responsables des services de vulgarisation, c'est l'homme de service économique, que les populations locales regardent comme le grand organe ou son héraut, voire son rival....

(1) : Vulgarisation Agricole A. Meadler Publication F.A.O. 1977 .

C'est là une position bien délicate à maintenir. Les obstacles sont innombrables, à titre d'exemple, le vulgarisateur sur le terrain est assailli par des tâches multiples et dispersées; il risque de s'égarer dans l'ornière du touche-à-tout, s'il s'agit trop catégoriquement de se défendre, il se fige dans sa non efficacité d'action et s'enferme dans la rigueur administrative qui n'est pas de mise ici.

Ces considérations ne doivent pourtant ni conduire à l'abandon par défaut, ni à la routine désabusée. S'il convient d'analyser les défenses d'une action entreprise, d'en rechercher les causes et d'en tirer des conclusions, il est encore plus important de tenter les succès et de les multiplier.

Au niveau du vulgarisateur sur le terrain, les chances de succès seront intensifiées par la qualité de la personne, de la connaissance et de la perception qu'elle a de ses fonctions et de sa vocation.

1. - Les fonctions du vulgarisateur agricole sur le terrain

Sur le terrain, le vulgarisateur est un agent de vulgarisation dont la définition la plus communément admise est d'avoir pour objet d'« aider aux populations rurales en leur permettant d'améliorer leur niveau de vie par leur propre effort » (Seville). Cette amélioration commence par l'augmentation de la productivité des exploitations.

Il s'agit d'un enseignement très particulier dont le programme est fluide et les moyens très diversifiés.

1.1. - L'enseignement par la vulgarisation ou apprendre aux populations rurales.

C'est une diffusion de connaissances techniques, scientifiques et sociales immédiatement applicables.

1.1.1. L'enseignement

Est essentiellement pratique, concret et d'application immédiate. La vulgarisation se propose non seulement de l'acquisition des connaissances, mais aussi de l'application de ces connaissances aux problèmes concrets de la vie rurale. C'est un type d'éducation extrêmement pratique et concret qui, dans la plupart des cas, peut (et doit) être appliqué immédiatement, sinon il ne sert à rien.

Le facteur temps est déterminant dans la planification des programmes de vulgarisation.

En pratique, on découvre que si l'acquisition des connaissances est relativement simple en regard du niveau de la population rurale concernée, l'application de ces mêmes connaissances reste l'écueil majeur de la réussite d'une action de vulgarisation.

1.1.2. - La diffusion des connaissances par la vulgarisation s'adresse presque exclusivement aux adultes, dont la formation n'est plus "obligatoire" et ne peut éternellement l'être.

a) Il s'agit dans la majorité des cas d'adultes dont la moyenne d'âge est assez élevée (40 ans à 50 ans - Tunisie) et qui ne possèdent aucune formation scolaire antérieure. La situation d'analphabétisme s'améliore progressivement, ce qui ne surpasse pas pour autant la nécessité de la vulgarisation agricole puisqu'elle s'avère indispensable dans les pays très faiblement alphabétisés (O.S.A. ; C-0, France, etc...).

b) Les populations rurales bénéficient malgré tout de certaines connaissances et pratiques acquises du milieu familial, des expériences individuelles et personnelles. L'enseignement de cet enseignement est d'autant plus profond qu'il est diffus et souvent non réfléchi.

Or, il arrive fréquemment que l'enseignement par la vulgarisation tende à faire abandonner telle ou telle pratique démodée ou à la modifier pour l'adapter aux exigences de la rentabilité économique moderne, d'où difficultés voire conflits.

Il faut noter le cas particulier de population rurale fraîchement implantée (attribution de lots de terre à d'anciens militaires, fixation de nomades ou semi-nomades) dont l'ignorance des cultures devient presque absolue, leur esprit étant aussi vierge que leurs terres. Ces populations adoptent rapidement les techniques nouvelles, mais si la sédentarisation des mentalités est une affaire de temps sur une ou deux générations.

c) La vulgarisation agricole ne se conçoit pas comme un enseignement obligatoire, elle se fonde sur diverses contraintes. Tout au plus peut-on avoir recours à des "stimulants" qui font partie de l'arsenal des moyens dont dispose la vulgarisation pour transmettre et faire adopter les connaissances (campagne publicitaire, retrait d'avantages,....).

Lorsque l'intérêt national exige une action immédiate de grande envergure, on peut recourir à une collectivité de service et non plus aux activités éducatives, par exemple pour des vaccinations obligatoires de bétail ou des d'épidémie, traitement obligatoire et général lorsque des plantations de coton sont permises par le ver de la feuille (cas de l'Egypte notamment).

Mais informer toute l'agriculture dans un cadre contraignant est évidemment plus obligatoire que la plume ou la parole car il est peu probable qu'on se donne des moteurs qui exigent le contrôle pour être appliqués soient pleinement efficaces, (exemple du semencier, d'adaptation au milieu, ..

Toute connaissance se repose sur un programme, et celui de la vulgarisation est aussi vaste que précis.

1.2. - Le programme de vulgarisation

Il vise à "l'amélioration du niveau de vie" et au niveau national, il contribue au progrès économique et social du pays.

Mais au niveau rural, le programme de vulgarisation doit avant tout se concrétiser par l'intervention du vulgarisateur en une aide efficace pour résoudre des problèmes immédiats.

La vulgarisation contribue au bien-être immédiat et à long terme du pays, tout en satisfaisant les besoins les plus urgents de la clientèle rurale. La tâche n'est pas simple et un tel programme difficile à équilibrer.

1.1.1. - Sur le plan national

a) Contribution au progrès économique et social du pays :

La vulgarisation est un élément des nombreux programmes et services indispensables financés sur fonds publics pour assurer le développement économique, notamment agricole.

D'une manière générale la terre et la population sont les deux principales ressources des pays en voie de développement. Or pour ces pays, il existe de grandes possibilités d'accroître la productivité agricole et de développer les ressources humaines.

Dans presque tous les pays en voie de développement, le rendement moyen des récoltes est très inférieur à celui des pays plus avancés de développement dont les ressources en terre et le climat sont comparables.

L'intelligence humaine étant répartie uniformément (1), la différence d'aptitudes résulte de facteurs inhérents au milieu, le plus important étant l'éducation.

Selon Lewis, professeur de vulgarisation, Cornell University Ithaca New-York, "la croissance économique ne peut s'expliquer uniquement en termes d'accumulation du capital et de croissance de la population active. Une grande partie, et peut-être l'essentiel de la croissance économique s'explique par des investissements dans le développement des ressources humaines au moyen de l'éducation".

La vulgarisation agricole tient une place très importante dans l'éducation des mentalités aussi bien dans les régions qui n'ont joui jusqu'à présent d'un enseignement institutionnel, que pour la mise à jour des connaissances techniques qui doivent évoluer avec la rapidité des progrès.

b) Participation du vulgarisateur à l'établissement d'un programme de vulgarisation :

un programme de vulgarisation est nécessaire au vulgarisateur et à l'efficacité de l'enseignement qu'il dispense. Les caractéristiques d'un programme de vulgarisation sont très spécifiques et diffèrent de celles d'un programme scolaire.

- analyser soigneusement des situations de fait : terre, population, culture, fertilité, communautés, coutumes, organisations, institutions et organismes fonctionnant dans la région. L'examen de ces faits doit se concevoir en rapport avec les objectifs recherchés. En pratique, le travail d'un sociologue tendant à mettre extrêmement fructueux pour effectuer les recensements, enquêtes, etc... et analyses correspondantes.

- choisir les problèmes à résoudre reconnus par la population : toutes les difficultés ne peuvent être surmontées en même temps, certaines ne sont absolument pas perçues comme telles par la population concernée. Il faut saisir les problèmes saisis qui suscitent un intérêt dans la population. La prise de conscience des autres questions se fera ultérieurement par l'action du vulgarisateur.

(1) selon les anthropologues et les sociologues

« présenter un programme global : par exemple, il n'est pas toujours souhaitable de satisfaire les besoins des agriculteurs les plus « démunis » sans l'espoir que les autres suivent l'exemple. Les petits agriculteurs ont des problèmes propres qui les empêchent souvent d'adopter les mêmes pratiques que leurs voisins dont l'esprit d'initiative est stimulé par une situation économique favorable. L'objectif d'élévation du niveau de vie de la communauté est détourné au profit d'un accroissement du déséquilibre entre certaines catégories de population ;

« élaborer un programme simple qui puisse répondre aux situations à long terme, aux changements à court terme et aux situations spéciales. Trop rigide, un programme devient vite inadapté ;

« le programme de vulgarisation a un caractère éducatif au niveau individuel et collectif ;

« le programme de vulgarisation doit être élaboré de façon très ouverte avec la participation du professionnel et du non-professionnel ;

« le programme doit tenir compte du niveau existant de la population (technique, économique et social) et c'est une utopie dispendieuse que de vouloir faire passer les gens, en une seule étape, des techniques primitives à des techniques modernes d'agriculture, d'éducation, d'hygiène et les conséquences d'une population lapé au pas des étapes à suivre ;

« les objectifs du programme doivent être exprimés de façon suffisamment claire qu'ils paraissent évidents aux populations concernées, voire aux services de vulgarisation ;

« le programme de vulgarisation doit être mis en œuvre par du personnel qualifié et entraîné, par lequel la vulgarisateur doit avoir une place extrêmement importante ;

« le vulgarisateur doit utiliser les groupes familiaux et informels qui existent dans chaque communauté pour atteindre les objectifs fixés, et améliorer ainsi les résultats qu'il obtiendrait en agissant individuellement ;

« une évaluation périodique des résultats permet de constater dans quelle mesure les objectifs sont atteints, d'écarter ou de modifier telle ou telle orientation ;

1.2.2. - Sur le plan local

a) le vulgarisateur doit résoudre des questions pratiques précises et immédiates, au niveau individuel, par exemple : techniques d'irrigation, semis... S'il veut inspirer confiance à la population rurale, le vulgarisateur doit posséder un savoir-faire dans de nombreux domaines. Toutefois, aucun homme ne peut être compétent dans tous les domaines techniques, économiques et sociaux, mais le vulgarisateur d'un pays en voie de développement doit pouvoir faire le travail d'un agriculteur moyen, le faire bien et l'apprendre aux autres ;

Le vulgarisateur contribue aussi à une action générale et met particulièrement en œuvre le programme de vulgarisation. Les programmes d'ensemble peuvent avoir des objectifs tout à fait divers, par exemple encourager la production, assurer une complémentarité des cultures en sec et irrigué, promouvoir une mécanisation rationnelle, implanter des ateliers de réparations, stocks de pièces détachées ;

b) il y a des difficultés à remplir ses fonctions à la fois particulièrement et générales.

Le vulgarisateur peut tomber dans le piège de la diversification à outrance et son action prend l'air d'une activité pas toujours bien mesurée. Mais s'il reste englobé sous l'empire de directives administratives, son initiative se fixe derrière l'atavisme des responsabilités et son action devient rapidement stérile.

De plus, le vulgarisateur court le risque de confusion entre ses activités de vulgarisation et des activités de services. Par exemple, si de nombreux agriculteurs demandent à l'agent local de vulgarisation de tailler leur arbres fruitiers tous les ans, il n'y a plus vulgarisation mais service gratuit, dès lors qu'il s'agit d'opérations à caractère répétitif sans qu'il soit prouvé que l'agriculteur ne s'en fait lui-même la taille.

1.3. - Les moyens d'action du vulgarisateur.

Ils sont nombreux, peut-être trop; car l'importance des moyens peut faire croire à une efficacité requise, ce qui n'est pas toujours le cas.

Les succès en vulgarisation sont sans doute plus souvent le résultat d'une mauvaise utilisation des moyens disponibles que de leur pénurie.

On peut classer les méthodes d'enseignement par la vulgarisation en trois groupes : individuel,

- de groupe,
- de masse.

1.3.1. - Méthode individuelle :

L'influence du vulgarisateur est capitale pour obtenir la coopération et la participation aux activités de vulgarisation et faire adopter des pratiques améliorées. L'effet se répercute au niveau de l'action de groupe et de masse.

L'action individuelle se concrétise par des visites dans les exploitations, rencontrées dans le bureau du vulgarisateur, contacts informels divers à l'occasion des marchés, fêtes.... Un vulgarisateur doit avoir la capacité d'utiliser les situations pédagogiques informelles pour obtenir la confiance de la population et lui enseigner des pratiques nouvelles.

1.3.2. - Méthode de groupe :

Les méthodes de groupe sont particulièrement efficaces pour faire passer une population du stade de l'intérêt au stade de l'acte. Les gens répondent au vulgarisateur et aux idées exprimées par les autres membres du groupe. Stimulés et orientés de façon appropriée, ces réactions peuvent modifier les pratiques d'un grand nombre de gens.

Les méthodes du groupe les plus courantes comprennent : les réunions générales, les démonstrations de méthodes et de résultats, les visites, les journées d'information sur le terrain, centres de formation d'agriculteurs, etc....

En toutes circonstances, la parole est le véhicule le plus fréquemment utilisé par le vulgarisateur, il doit donc savoir parler efficacement.

1.3.3. - Méthode du geste :

Elles permettent de toucher rapidement un grand nombre de gens, bien que la quantité d'information détaillée qui peut être transmise par ces moyens est limitée.

La radio, les journaux, revues, affiches, expositions, documents imprimés, films fixes, ... jouent un rôle important dans la mesure où ils stimulent l'intérêt de l'agriculteur pour les idées nouvelles.

Les diapositives et les films fixes sont de tous les auxiliaires visuels, les documents les plus utilisés et les plus diversément utilisés. Le vulgarisateur participe à leur élaboration, il les commente soit "en direct", soit sur enregistrement magnétophone. Il y a une étroite relation entre le vulgarisateur, le public et la projection. Le film est d'abord présenté dans ses grandes lignes d'intérêt, il est visionné et un débat clôture la séance. Ils peuvent également être utilisés comme méthode de groupe où ils ont un service maximum.

2. - La "vocation" du vulgarisateur agricole sur le terrain

Le vulgarisateur agricole sur le terrain est un agent essentiel qui permet la transformation de l'élaboration théorique d'un programme en réalisations pratiques sur le terrain. Ce passage s'effectuera d'autant plus aisément que le vulgarisateur aura la sensibilité humaine et des sciences sociales. Il agit face à des individus dans un contexte social.

2.1. - Les relations humaines.

Elles requièrent des qualités personnelles du vulgarisateur qui seront développées par sa formation, sa pratique et son expérience.

2.1.1. La communication avec autrui :

Le meilleur moyen est la parole, mais il n'est pas aussi simple qu'il le paraît, nous parlons et souvent que nous ne prêtons guère attention à ce qui nous est dit ; surtout chez les professionnels dont certaine facilité d'élocution sert parfois à masquer le vide des propos.

- traiter des questions qui intéressent l'auditoire sans tout ramener à une conviction personnelle, par exemple que tous les problèmes de mécanisation agricole seront résolus nécessairement par la petite motorisation.

- structurer l'exposé afin que vulgarisateur et auditeurs puissent retenir l'idée majeure et la suivre.

- il n'est pas nécessaire d'occuper l'auditoire de réflexions techniques trop détaillées et trop savantes ce qui déboucherait tôt ou tard sur des erreurs ou des insuffisances de la part du vulgarisateur. Il suffit de posséder une bonne connaissance du sujet et de la transmettre.

- il ne faut pas être paralysé par la crainte de bafouiller, le trac est le point de départ des meilleures performances. Une concentration de quelques secondes et une bonne respiration avant la première phrase suffisent à bien débarrer.

Il est bon de chronométrer ou préalablement la durée de l'exposé pour en maintenir dans les limites normales, et en rendre compte si l'essentiel a été dit dans le temps imparti.

L'élocution doit être spontanée et naturelle, l'exposé ne doit être ni lu, ni récité par cœur - quelques fiches, notes ou plan servent de référence. Une attitude décontractée et courtoise est de rigueur. Le "bon sens est la chose du monde la mieux partagée", c'est l'éducation et la formation qui font souvent la différence.

- les exposés présentés par le vulgarisateur doivent être suivis par un débat général. Le vulgarisateur doit percevoir les réactions de l'auditoire et connaître les points d'achoppement.

- les questions doivent intéresser l'ensemble du groupe et se rapporter de façon précise au sujet traité, il ne faut pas s'éparpiller en considérations confuses et lasser l'auditoire.

- la conviction entraîne la conviction et une tenue appropriée aux circonstances est à la fois une manifestation d'adaptation et de politesse.

2.1.2. - Le vulgarisateur doit communiquer avec autrui dans un esprit de dynamique :

Il est là pour apporter le changement dans le respect de la liberté d'autrui. Si bien qu'il doit susciter chez l'agriculteur la volonté d'améliorer ses pratiques.

2.1.3. - Les difficultés sont innombrables et il n'est pas utile de chercher à les inventorier d'autant qu'elles sont protéiformes.

Elles proviennent aussi bien du vulgarisateur ("il est bien jeune", "il est trop fier"....) que de la population concernée, ce qui requiert une bonne connaissance du milieu.

2.2. - Les sciences sociales

L'homme évolue dans un contexte social, économique et culturel qu'il faut apprécier pour préjuger de ses réactions. Une connaissance de la structure sociale de la communauté, des valeurs de chaque groupe et de chaque classe, des méthodes permettant de promouvoir l'action collective est indispensable pour que le vulgarisateur puisse mener à bien sa tâche. Les structures sociales, économiques et culturelles d'une société sont parmi les facteurs déterminant l'organisation d'un service de vulgarisation, le choix des méthodes, le programme réalisable.

2.2.1. - Les structures culturelles, sociales et économiques :

- les structures sociales répartissent les attributions de chacun dans une société. Dans la plupart des pays, certains travaux reviennent aux hommes et certains aux femmes, chacun a des responsabilités traditionnelles dans la vie du village et dans l'agriculture.

Les groupes religieux et rituels ont parfois une influence considérable. Les groupes d'âge différencient les uns des autres par la mentalité, l'échelle des valeurs et les buts poursuivis dans la vie. Les groupes de voisinage forcent les gens à coopérer et à développer entre eux une mentalité solidaire à l'égard des problèmes communs.

Les groupes de parenté imposent à leurs membres de se conformer à un comportement, à une mentalité, à des obligations qui font respecter le chef de famille.

- les structures économiques; nous retiendrons les deux plus importantes au niveau du vulgarisateur: la règle successorale et le système foncier qui en découle.

La transmission des terres peut selon le système retenu, favoriser soit le morcellement des terres par un partage égalitaire entre héritiers, soit l'exode rural par une attribution préférentielle. La situation foncière des biens se complique lorsque l'indivision se maintient sur plusieurs générations. L'absence de titre de propriété est un obstacle majeur à l'adoption de méthodes nouvelles.

- les structures culturelles; la culture d'une société est la façon dont les gens vivent et se conduisent. Ce sont les idées, la mentalité, les règles et les habitudes qui servent de référence aux membres d'une même société. Cet ensemble de structures n'est pas issu du hasard, il est corrélatif des autres structures, économiques et sociales, et à l'origine, il y a toujours le but d'aider les gens dans la conduite de leur vie. Certaines structures peuvent devenir contraignantes du fait de l'évolution des cultures. Mais en général, les populations tiennent à des principes qui leur sont encore bénéfiques et l'évolution se fait toujours progressivement.

2.2.2. - La connaissance du milieu permet au vulgarisateur d'organiser son service en prenant appui sur les structures existantes, les notabilités..., de choisir les méthodes adaptées et de sélectionner les objectifs du programme. Au niveau national, on définit les besoins objectifs à atteindre; au niveau local, on réunit les priorités ressenties. Tout l'art du vulgarisateur sera de faire coïncider le plus possible les uns avec les autres.

Nous ferons grâce des difficultés à surmonter, elles sont inhérentes à la fonction de vulgarisateur et suscitent peut-être des vocations.

2.3. - Le recrutement et la formation du vulgarisateur sur le terrain

Le recrutement et la formation du vulgarisateur déterminent sûrement les chances de succès de ses actions.

2.3.1. - Le recrutement :

Les aptitudes personnelles de l'agent, son caractère, sa personnalité aussi bien que ses origines familiales et sociales et ses motivations professionnelles sont à considérer lors du choix de la profession de vulgarisateur sur le terrain. Une sélection des candidats peut être envisagée dès avant la formation.

2.3.2. - La formation du vulgarisateur :

"Dans tous les pays, la croissance économique et sociale de la population rurale dépend de la capacité à créer un potentiel adéquat de professionnels ayant reçu la formation nécessaire pour conduire le développement rural" (1).

Il n'est pas de notre propos d'analyser toutes les manières de former un vulgarisateur sur le terrain. L'important est que chacune d'elle tienne compte des fonctions et de la vocation qu'on attend de lui.

Dans les pays économiquement avancés, un diplôme d'agriculteur ou premier grade universitaire en agriculture a été instauré.

Dans la plupart des pays en voie de développement, les jeunes bénéficient de cette formation ne sont pas assez nombreux et les services de vulgarisation doivent utiliser des jeunes gens qui sortent des établissements secondaires.

A - les stages d'initiation s'adressent particulièrement bénéfiques pour de telles recrues. L'initiation se divise souvent en trois parties :

- * instruction théorique, concernant l'organisation du service de vulgarisation, les méthodes de fonctionnement, les rapports, les connaissances concernant la production agricole et l'économie familiale et les diverses méthodes de vulgarisation appropriées à l'enseignement des différents types de sujets.

- * observation des travaux en cours dans les stations de recherches et les exploitations agricoles officielles, des activités des conseillers locaux en agriculture et économie familiale, démonstration et journées d'études sur le terrain.

- * formation sur le terrain supervisée par un conseiller.

B - formation en cours d'emploi : ce type de formation a de nombreux aspects :

- * conférences annuelles

- * stages de formation locaux, d'une durée variable d'une 1/2 journée à une semaine. Ils ont lieu dans une région concernée par le sujet traité.

(1) J.P. Loegans, Criteria for an effective National Policy for Training an Extension Staff; communication présentée au National Extension seminar à Khartoum, JICA, avril 1964.

* cours de brève durée qui durent une semaine ou deux et dont la caractéristique est d'être intense et concentré sur un sujet.

* cours de perfectionnement de 4 à 6 semaines et sont consacrés à un thème principal (par exemple production des poulets de chair), ou aux méthodes pédagogiques de vulgarisation.

* cours de formation, la plupart des services de vulgarisation organisent et conduisent des stages de formation en cours d'emploi, en fonction des besoins de leur personnel. Ainsi les nouveaux agents doivent pendant les trois premières années de leurs fonctions, consacrer trois semaines chaque été, à étudier les méthodes de vulgarisation et les questions concernant la production agricole, la gestion d'exploitation et les autres sujets importants de la région où ils servent.

* réunions de travail, au cours desquelles chaque participant présente un problème professionnel particulier qu'il désire analyser avec l'aide du personnel dont le niveau doit être très qualifié.

* tournées de visites sur le terrain de projets de vulgarisation réussis, notamment démonstrations de résultats.

* séminaires, ils doivent être dirigés par un agent spécialisé dans la question à l'étude.

Chaque membre du groupe doit préparer un rapport qu'il présente verbalement au séminaire à un moment spécifique.

* formation par des spécialistes qui aident l'agent local pour réaliser des tracts, préparer des programmes de vulgarisation, qui donnent des conférences et des cours spéciaux dans leur discipline.

* formation à l'étranger, ce type de formation ne peut être dispensé qu'à un nombre limité de personnel et doit s'appuyer sur l'engagement par le bénéficiaire de reprendre son poste après une période déterminée (2 ans par exemple).

Le vulgarisateur développe ensuite sa propre carrière, il s'affirme dans l'accomplissement de son travail, il apprend à faire partie d'une équipe d'agents au niveau local, régional et de l'Etat.

Il doit acquérir le sens de l'organisation et de son utilisation, développer son sens de la gestion notamment par rapport au temps dont il dispose. Au bout d'une certaine durée de carrière, le vulgarisateur aura un "comportement professionnel" c'est-à-dire qu'il aura une attitude expérimentale et une curiosité sans fin par rapport à son travail.

L'apogée de la carrière de vulgarisateur sera atteinte lorsqu'il aura réussi à être "remplaçable"....

La profession de vulgarisateur sur le terrain fait partie de ces métiers privilégiés qui associent étroitement la vie des hommes à celle de la nature, et pour lesquels c'est la qualité de la personne qui fait apprécier l'efficacité de la fonction.

FIN

15

VUM